



LOTO-COOP 2025

RÈGLEMENTS

Le concours « Loto-COOP 2025 » organisé par la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité débutera le 3 février 2025 et se terminera le 10 novembre 2025 à midi.

1. Les prix

La valeur des prix totalise 10 500 \$. Ainsi, 10 500 \$ seront remis de la façon suivante :

- Un (1) crédit-voyage d'une valeur de 4 000 échangeable chez Laurier Du Vallon;
- Deux (2) crédits-voyages échangeables chez Voyages FCNQ inc. L'un d'une valeur de 3 000 \$ et un de 2 000 \$;
- Une carte-cadeau d'une valeur de 1 000 \$ échangeable dans les hôtels et auberges du réseau coopératif Origine artisans hôteliers;
- Une carte-cadeau d'une valeur de 500 \$ échangeable dans les quincailleries BMR.

Crédits-voyages

- **Laurier Du Vallon**
 - Tous les crédits-voyages sont valides deux ans à partir de la date de leur tirage.
 - Ces prix sont non transférables et non remboursables.
 - Les crédits-voyages peuvent être échangés chez Laurier Du Vallon, selon leur valeur respective.
 - Les crédits-voyages sont sujets à la disponibilité du forfait choisi au moment de la réservation.
- **Voyages FCNQ inc.**
 - Les crédits-voyages sont valides en tout temps et peuvent être utilisés en plusieurs voyages et ce peu importe la destination
 - La valeur des crédits n'est pas monnayable, ni transférable.

2. Clientèle

Toute personne âgée de 18 ans et plus, dont le prénom, le nom et l'adresse municipale seront inscrits sur le coupon de participation via le formulaire en ligne et résidant au Québec

Personnes non éligibles aux tirages :

- Les personnes âgées de moins de 18 ans;
- Les personnes résidant à l'extérieur de la province de Québec.

3. Nombre de billets disponibles

- 250 billets numérotés de 001 à 250 sont disponibles

4. Achat de billets

- La vente des billets sera faite exclusivement en ligne dès le 3 février 2025 jusqu'à épuisement des quantités ou au plus tard le 10 novembre 2025.
- Tout billet invendu après cette date sera retiré de la circulation.
- Pour obtenir des billets, rendez-vous au fondation.coop
- Chaque billet coûte 100 \$ et est valide pour tous les prix. Les billets ne sont pas remboursables.
- L'acheteur doit s'assurer d'inscrire ses coordonnées complètes et à jour dans le formulaire. Une fois le formulaire complété, la Fondation contactera le titulaire pour compléter le paiement par transfert bancaire.
- Selon les politiques de l'Agence du revenu du Canada, La Fondation ne peut remettre de reçu pour usage fiscal en lien avec la vente de billets de tirages.

Les profits de la Loto-COOP 2025 serviront à capitaliser le programme de bourse ÉduCOOP visant à soutenir les jeunes dans l'expérimentation de la coopération et la mutualité sous différentes formes.

5. Tirage

- Le tirage aura lieu lors de la soirée bénéfice du **13 novembre 2025** au Manège militaire Voltigeurs de Québec.
- La personne gagnante sera contactée et informée de la manière dont elle pourra prendre possession de son prix.
- Pour être déclarée gagnante, cette personne devra être jointe dans les 30 jours du tirage.
- Si le prix n'est pas dûment réclamé avant la date limite de réclamation applicable, ou réclamé par une personne mineure, le prix est disqualifié et annulé.



6. Règlements généraux

En participant, toute personne gagnante s'engage à accepter son prix tel que décerné, à ne pas le transférer ou le substituer à un autre prix.

Toute personne gagnante autorise la Fondation à publier son nom et sa ville de résidence à des fins publicitaires sur les outils de communication pour la campagne LOTO- COOP 2025.

Tout billet falsifié, mutilé, modifié ou de quel qu'autre façon altérée ou qui provient d'une source de distribution non autorisée ou qui résulte d'une erreur mécanique, humaine ou autre survenue au cours du processus d'impression sera rejetée pour nullité.

La Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, Laurier Du Vallon, Voyage FCNQ inc., Origine artisans hôteliers, BMR, ainsi que tout autre intervenant relié à cette loterie n'assument aucune responsabilité quant à tous dommages que la personne gagnante pourrait subir en raison de sa participation à la présente loterie et de l'acceptation et de l'utilisation de son prix.

7. Coordonnées | Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité

1500, rue Métivier, bureau 210
Lévis (Québec) G6V 0P6

Téléphone : 418 835-3710

info@fondation.coop